

**ASSOCIATION DU LAC MCGREGOR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
10 JUIN 2023 10h – 12h**

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition d'Annie Perreault, appuyée par Marc Violette, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. BIENVENUE ET INTRODUCTIONS

Bob Kerr souhaite la bienvenue aux membres, mentionne que le maire et Samantha Rhains, cadre-conseil en environnement, se joindront à la réunion. Il présente également les regrets de la conseillère Joëlle Gauthier et souligne que l'ancien conseiller Claude Bergeron avait pris sa retraite. Le quorum est atteint.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DE 2022

Proposé par Peter Barton et appuyé par Bob Lafleur, le procès-verbal de l'AGA 2022 est approuvé

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT ET QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL 2023

Bob Kerr a mentionné que l'année dernière a été l'une des plus chargées auxquelles il a participé au cours de ses 20 +ans au sein de l'organisation, particulièrement en ce qui concerne le travail acharné pour rester impliqué dans les décisions de la Municipalité. Questions d'intérêt :

- En réponse à une deuxième lettre de l'Association à Hydro Québec, le siège social a répondu le 26 août 2022 avec une évaluation de la qualité du service de notre région qui l'a amené à intensifier son programme de contrôle de la végétation ainsi qu'à mettre en place un suivi ciblé de notre secteur spécifique. Toutes les lettres sont sur notre site Internet.
- Consultation publique VDM sur la gestion des plans d'eau. L'Association a présenté un rapport et a participé à une présentation et à un atelier. À la suite du rapport sur les recommandations des consultants en novembre, l'Association a examiné et soumis des commentaires sur chaque recommandation. VDM a publié son plan d'action triennal en avril et l'Association a préparé une analyse du plan d'action et sa réponse pour évaluer les sujets de préoccupation et une implication accrue. Il existe des preuves que nos suggestions ont été prises en compte, même si la manière dont elles seront gérées n'est pas claire. Il y a 16 éléments « actionnables » prévus pour 2023.
- L'Association collabore avec l'Association du Lac St-Pierre sur des enjeux communs. Une présentation conjointe au Conseil de VDM était prévue en mai mais a dû être retardée.
- La municipalité a préparé une mise à jour du Guide de sécurité nautique qui intègre les commentaires de l'Association.

- Une nouvelle question des droits miniers a été soulevée par le groupe à but non lucratif Coalition QLAIM et nécessitera l'attention et la participation de l'Association.

5. ÉTATS FINANCIERS

Deborah Morrison a présenté les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022. À noter : 3 000 \$ de revenus provenant de la démutualisation de l'Assurance ; coût de 3 515 \$ pour les nouveaux t-shirts et chandails, etc. ; et 108 \$ d'économies grâce au financement par VDM des tests de phosphore. En réponse à une question sur les frais bancaires, il a été noté que les frais représentent les coûts associés au paiement des cotisations via Paypal.

Sur proposition de Mary Carman et appuyée par Nicole Lafleur, le rapport financier est accepté.

6. RAPPORTS DES COMITÉS

- **FDLVDM.** La Fédération est actuellement dirigée par le président Brian Davidson qui définit son nouveau rôle en liaison avec la nouvelle structure de VDM qui intègre désormais un consultant en environnement
- **La qualité de l'eau.** Peter Barton rapporte que l'année dernière, il n'y a eu qu'une seule séance d'échantillonnage de l'eau et que d'autres sont prévues en 2023. Trois équipes sont nécessaires pour les tests E-coli, l'identification du myriophylle et les tests de VDM. Des bouées pour le myriophylle ont été installées et on a remarqué qu'elles avaient bougé à l'automne. Plusieurs préoccupations ont été soulevées par les membres quant au nombre de bateaux et de motomarines qui pénètrent dans les zones de myriophylle. Peter a déclaré que l'éducation est la clé. En réponse aux questions concernant l'enlèvement du myriophylle, Peter a répondu que nous ne devons pas arracher le myriophylle. Un membre déclare qu'un nouveau type d'algue a été observé et qu'une photo sera envoyée à Peter et Samantha qui suggère que des cartes pourraient être utiles pour l'identification. En réponse à une préoccupation concernant les résultats élevés d'E-coli dans la baie Zurenski, Peter a mentionné qu'il effectuait des tests une semaine plus tard pour évaluer et que si les chiffres sont toujours élevés, il les envoyait à VDM pour enquêter. S'il y a des inquiétudes quant à la présence d'algues bleu-vert, les membres sont priés de les transmettre à VDM qui assurera la liaison avec les autorités provinciales et transmettra le message aux résidents, au besoin. Aucune présence d'algues bleues n'a été signalée dans le lac.

Samantha Rhinds donne un aperçu de la qualité de l'eau et recommande aux membres de faire savoir à la municipalité s'ils ont des préoccupations. Il a été noté que les moules zébrées n'étaient pas présentes, ni les algues bleu-vert. Bien que certains aient mentionné leur présence sur le lac, aucun rapport ne le vérifie. Si les membres ont des photos, ils sont invités à les transmettre à la Municipalité qui assurera la liaison avec la Province qui fera le suivi.

- **Adhésion**

Il y a 95 adhésions à ce jour. Les bénévoles commenceront à distribuer les autocollants 2023 et les membres du conseil d'administration feront du porte-à-porte pour discuter des avantages de joindre l'Association afin d'augmenter le nombre de membres de 136 l'année dernière, ce qui était inférieur à la normale.

- **Carte du lac**

Natalie Lavigne fait le point et présente les échéanciers. De plus, elle a indiqué que des démarches seraient entreprises quant à la faisabilité de mettre la carte sur le site Web de l'Association. Elle mentionne que le répertoire serait réservé aux membres.

- **Sécurité nautique**

Stéphane Grenier a continué d'avoir des contacts réguliers avec les propriétaires d'embarcations de type wakeboard pour assurer une sécurité optimale et a travaillé sur le guide nautique.

7. MISE EN CANDIDATURE ET ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Peter Barton rapporte que Stéphane Grenier se retire de son poste de membre du conseil d'administration et le remercie de sa contribution passée. Il a ajouté que les membres actuels du conseil d'administration disposés à se porter candidats cette année comprenaient : Natalie Lavigne à titre de présidente ; Bob Kerr en tant que président sortant ; Mary Carman ; David Caulfeild ; Bob Lafleur ; Élisabeth Logue ; Deb Morrison, Hélène Valin, Marc Violette et lui-même.

Nomination des nouveaux dirigeants : Annie Perreault.

La motion a été présentée par Brian Murphy et appuyée par Hania Grabowski et a été approuvée à l'unanimité.

Membres du conseil d'administration 2023

Natalie Lavigne (*Présidente*)

Bob Kerr (*Vice-Président*)

Deborah Morrison (*Trésorière*)

Peter Barton (*Coordonnateur de la qualité de l'eau*)

Mary Carman (*Adhésions et Facebook*)

Robert Lafleur (*Représentant auprès de la Fédération des lacs de Val-des-Monts*)

Hélène Valin (*Secrétaire et administratrice du Web appuyée par Marie-Josée Lafleur et Ryan Smith*)

David Caulfeild

Elizabeth Logue

Marc Violette

Annie Perreault

8. MOT DU MAIRE DE VDM ET DE LA BIOLOGISTE

Le Maire a remercié l'Association pour l'invitation et les bénévoles pour leur travail acharné. Il a soulevé les points suivants.

- Les récents développements avec les propriétaires de chemins privés que l'ancien conseiller Claude Bergeron a fortement soutenus (Élections partielles pour un nouveau conseiller qui auront lieu le 13 août)
- Des changements apportés pour gérer au mieux les locations de courte durée qui ont réduit le nombre de plaintes
- Les incendies de forêt exercent une pression supplémentaire sur les pompiers qui ont répondu à deux événements récents. Il a rappelé à tout le monde qu'il y avait une interdiction en vigueur.
- Feux d'artifice : il mentionne que les permis doivent être obtenus auprès du service d'incendie et que les plaintes peuvent également être adressées au service d'incendie.
- En réponse aux enjeux soulevés par les membres pour réduire la limite de vitesse sur les routes 307 et 366 pour plus de sécurité sur les routes, le maire mentionne que plusieurs rencontres ont eu lieu mais que ces routes sont de juridiction provinciale.
- Des mises à jour ont été fournies sur le plan d'urbanisme qui sera mis à jour pour inclure des révisions aux règlements municipaux pour lutter contre la déforestation ;
- Samantha Rhinds mentionne qu'une étude récente indique que le lac McGregor présente un bon niveau de qualité de l'eau. En réponse à une question sur la capacité du lac, elle a mentionné qu'il n'existe pas de moyen simple de déterminer le niveau acceptable mais qu'un projet pilote pourrait aider à développer un modèle. Elle a également mentionné qu'il serait nécessaire d'avoir plus d'une installation de lavage des bateaux si cela devenait obligatoire et que le lac McGregor pourrait servir de projet pilote pour le lavage obligatoire des bateaux. Elle a ajouté qu'elle avait apporté des arbres disponibles gratuitement.

9. AFFAIRES NOUVELLES

- Bob Lafleur soulève deux questions : que le Conseil envisage une nouvelle catégorie de membres pour augmenter la participation des membres plus jeunes, à un taux d'adhésion réduit, et qu'un jeune soit invité à se joindre aux réunions du Conseil pour donner un différent point de vue sur les enjeux.

- Brian Scott soulève la question des feux d'artifice et demande si un permis pourrait être requis pour acheter des feux d'artifice. Il a demandé que le Conseil examine cette question et d'autres moyens de gérer au mieux les feux d'artifice.

10. FIN DE LA SÉANCE

Avant la levée de la séance, les membres ont remercié les membres du Conseil pour leur travail continu et leur dévouement. Comme il n'y a pas d'autres sujets et que le temps alloué pour la réunion est expiré, la réunion est levée à 12 h 10.